



## Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

[2025-7-16/2025-7-31]

**Edición quincenal,  
por Luc de l'Arbre**

Mercredi 16 juillet.

**L'ANAPECO et les députés de l'Ituri dénoncent le retard de décaissement des fonds pour les épreuves nationales.** Alors que le Gouvernement a annoncé l'exonération des frais de participation aux examens nationaux pour les élèves finalistes en Ituri, province meurtrie par la guerre, les autorités scolaires continuent d'exiger des paiements de la part des parents. L'Association nationale des parents d'élèves et étudiants du Congo (ANAPECO) ainsi que plusieurs députés provinciaux interpellent le Gouvernement afin qu'il tienne sa promesse en débloquant les fonds nécessaires à l'organisation des examens. À deux jours du Test national de sélection et d'orientation scolaire et professionnelle, et à moins de deux semaines de l'Examen d'État 2025, l'inquiétude grandit chez de nombreux parents quant à la participation de leurs enfants à ces épreuves. Dans plusieurs établissements, des élèves finalistes sont renvoyés faute d'avoir réglé les frais de participation, en dépit de l'engagement officiel du gouvernement. Les autorités scolaires exigent le paiement préalable, ignorant ouvertement la décision d'exonération. Les familles les plus vulnérables, notamment dans les zones les plus touchées par le conflit armé (Djugu, Irumu et Mambasa) se disent abandonnées.

**OXFAM assiste 1,2 million de personnes affectées par les conflits dans l'Est de la RDC.** Cette annonce a été faite à Kinshasa par le directeur-pays de l'organisation, lors d'une conférence de presse conjointe avec ses collègues venus de Washington et de Québec. Malgré la réduction du budget de l'USAID, OXFAM prévoit encore d'aider 150 000 personnes dans les mois à venir. Au retour d'une visite de plusieurs jours dans le Nord-Kivu, les trois représentants, exhorte la communauté internationale à intensifier les efforts de plaidoyer pour soutenir une crise qu'ils jugent largement négligée à l'échelle mondiale. OXFAM est actuellement présente dans sept provinces du pays : l'Équateur, le Maï-Ndombe, le Kasaï, le Sankuru, le Tanganyika, l'Ituri et le Nord-Kivu.

**Insécurité au Sud-Kivu : nuit de terreur à Bukavu et Nyantende, dans la nuit du 16 juillet.** À Nyantende, c'est l'hôpital local qui a été la cible. Vers 19 h, des hommes armés ont fait irruption dans l'hôpital, neutralisant les agents de sécurité avant de s'en prendre aux patients. Les assaillants ont pillé des biens, extorqué des téléphones aux malades et ont violemment agressé un médecin de garde. A Bukavu, sur l'avenue Dr Miruho, dans le quartier Panzi, des bandits armés ont pénétré dans des habitations, emportant divers biens essentiels. À Murundu, près de Shirika, dans la commune de Kadutu, un autre groupe a opéré de manière similaire, avant d'être interrompu par une équipe de patrouilleurs.

**RDC-Rwanda : les minerais de la discorde ?** Pour Kinshasa, le conflit avec le Rwanda est avant tout lié aux minerais, une lecture contestée par Kigali et l'AFC/M23. Pourtant, pour de nombreux experts, ces ressources jouent aussi un rôle central dans la crise. Alors, de quels minerais parle-t-on ? On désigne principalement trois ressources très convoitées, appelées les « minerais 3T ». D'abord, il y a le coltan. C'est un mot formé à partir de colombite et de tantalite. Il contient du tantale, un métal rare utilisé pour fabriquer les condensateurs dans nos téléphones portables, nos ordinateurs



et d'autres appareils électroniques. Ensuite, la cassitérite, à la base de la production de l'étain, utilisé dans les soudures et l'emballage. Et enfin, le tungstène, qui sert notamment à fabriquer certaines armes, des outils de forage et des pièces pour l'aéronautique. Ces minerais sont indispensables à l'industrie mondiale. Et comme ils se trouvent en abondance dans l'est de la RDC, leur exploitation artisanale attire des groupes armés et des réseaux de contrebande, souvent liés à des intérêts venus de l'étranger. On ne peut pas non plus oublier l'or, une vraie valeur refuge. Plus discret, plus facile à transporter, mais aussi plus difficile à tracer, il alimente aussi de nombreux circuits parallèles, parfois encore plus lucratifs. **Et l'AFC/M23 dans tout ça ?** Il faut dire que la zone contrôlée par l'AFC/M23 touche directement la frontière avec le Rwanda. Et ce n'est pas un détail anodin. Depuis plusieurs années, le Rwanda est une des principales voies de sortie pour certains minerais extraits dans l'est de la RDC. Prenons un exemple concret : la région de Rubaya, l'un des bastions miniers passés sous le contrôle de l'AFC/M23. D'après des estimations officielles, Rubaya à elle seule représenterait entre 15 et 30 % de la production mondiale de coltan. Rien que ça. Et selon le groupe d'experts de l'ONU, sur le terrain, les opérations minières sont étroitement surveillées par les combattants de l'AFC/M23. Le groupe encadre les activités d'extraction, supervise les sites de lavage des minerais, et garde la main sur plusieurs centres de négoce. Selon des sources onusiennes, l'AFC/M23 a transporté plusieurs centaines de tonnes de coltan, de cassitérite et de wolframite depuis des sites à Goma, Bukavu et Nyabibwe. Une fois au Rwanda, ces minerais ne restent pas tels quels. Ils sont mélangés à la production locale, ce qui permet de les faire passer pour des produits d'origine rwandaise. Résultat : ils entrent dans les circuits commerciaux classiques et perturbent le commerce légal, selon le Groupe d'experts de l'ONU. **Le Rwanda, un hub régional ?** Le Rwanda affirme posséder ses propres réserves de minerais dits « 3T » – le coltan, la cassitérite et le tungstène. Contrairement à l'est de la RDC, souvent associé à une exploitation artisanale désorganisée, marquée par l'ingérence de groupes armés et de certains fonctionnaires corrompus, le Rwanda se présente comme un modèle de bonne gouvernance minière. Le pays dit avoir mis en place un secteur réglementé, formalisé, avec des investissements dans des infrastructures modernes : usines de traitement, systèmes de traçabilité, et même certification internationale des minerais. Et ce n'est pas tout : Kigali affiche clairement son ambition de devenir le hub minier régional. Pour y parvenir, le pays s'est doté d'une fonderie d'étain, d'une raffinerie d'or et même d'une raffinerie de tantale. (RFI)

**Jeudi 17 juillet.**

**1 590 471 élèves attendus ce jeudi au TENASOSP,** Test national de sélection et d'orientation scolaire et professionnelle, dont 722 893 filles. «Cette épreuve de deux jours, va juste concerter les élèves de 8e année secondaire et ceci dans l'ensemble du Pays. Ces futurs cadres de demain, seront évalués à travers cette épreuve nationale qui va déterminer leur future orientation scolaire et professionnelle». Toutes les dispositions ont été prises pour garantir le bon déroulement de cette épreuve certificative, y compris dans les provinces sous occupation.

**Thomas Lubanga, ex-chef de guerre et leader du mouvement CRP, appelle à un dialogue inclusif.** L'ancien chef de guerre s'est exprimé depuis Kampala, où il a précisé être en exil forcé en raison, selon lui, de la « persécution » dont lui-même et ses compagnons sont victimes, après avoir dénoncé « l'affairisme et l'incapacité », des autorités à Kinshasa et en Ituri. C'est de Kampala déjà qu'il avait annoncé, en mars, la création de son nouveau mouvement. Dans leur dernier rapport, les experts de l'ONU assurent que sa présence et ses activités bénéficient de l'approbation des autorités. Mais Thomas Lubanga dément tout appui de l'Ouganda, sinon, dit-il, il se « retrouverait aujourd'hui à la porte de Kinshasa ». Revenant sur les différents processus de paix en RDC, Thomas Lubanga a qualifié d'échecs ceux de Nairobi, et de Luanda. Il a salué le récent accord de paix signé à Washington, ainsi que le dialogue à Doha, les jugeant toutefois insuffisants pour ramener la paix en RDC. « La crise congolaise, peut-elle être résolue juste par quatre parties ? » a-t-il demandé. Ce serait « une grave erreur » d'approche que de « limiter la crise à laquelle fait face la RDC à un accord sur l'exploitation minière », a-t-il déploré, avant d'ajouter : « Nous avons besoin de solutions durables à la crise. Pour cela, nous appelons à une démarche plus inclusive », apportant ainsi son soutien à l'initiative conjointe des Églises catholique et protestante. L'ancien chef de milice – condamné à 14 ans de prison par la Cour Pénal Internationale (CPI), pour son rôle dans le conflit en Ituri fin il y a 25 ans – a précisé soutenir les positions de l'AFC M23, affirmant que le salut de la RDC est dans la fin du régime de Félix Tshisekedi. (RFI)

**Le ministre de l'Intérieur du Qatar échange séparément avec ses homologues congolais et rwandais sur le renforcement de la coopération.** Ces échanges ont abordé un ensemble de sujets d'intérêt commun et examiné les moyens de renforcer la coopération et d'améliorer les mécanismes de travail conjoint. Les discussions en cours réunissent une délégation congolaise conduite par le Haut-Représentant du chef de l'Etat, Sumbu Sita Mambu, et une délégation de l'AFC/M23 dirigée par Benjamin Bonimpa. Ce nouveau round vise à faire aboutir les deux parties à un accord de paix pour mettre fin à la guerre dans l'est du pays.



**Crise humanitaire à Fizi : les déplacés des hauts plateaux vivent dans des conditions alarmantes.** Les affrontements armés entre les Fardc, appuyées par les Wazalendo, et une coalition rebelle composée de Red Tabara, Twagineho et M23-AFC, provoquent une vague de déplacements massifs de populations dans la région de Fizi. Les milliers de personnes qui fuient les violences se retrouvent dans des conditions de vie précaires, privées d'accès aux besoins fondamentaux tels que la nourriture, l'eau potable, les soins médicaux et l'abri. Une délégation humanitaire a récemment été aperçue dans la région, pour évaluer les besoins urgents des populations déplacées afin d'organiser une réponse adaptée à cette crise.

**Kinshasa : le Service national écoule 4 000 sacs de farine à prix réduit au camp Tshatshi.** Chaque sac de 25 kg a été proposé à 18 000 FC, contre 75 000 sur le marché local. Depuis septembre 2021, le Service national approvisionne mensuellement les cantines militaires en farine de maïs. Une initiative lancée par le président Tshisekedi, qui avait inauguré en septembre 2021 les premiers points de vente de produits agricoles du SN, destinés aux militaires et policiers.

**Maintien des filles enceintes à l'école : l'Église catholique marque son opposition.** Dans une note adressée, du 16 juillet, aux coordinateurs provinciaux, diocésains et conseillers résidents des écoles conventionnées catholiques, le secrétaire exécutif de la Commission épiscopale pour l'éducation chrétienne, affirme que cette disposition ne s'appliquera pas au sein des écoles sous tutelle catholique. Cette position se fonde sur le respect de l'accord spécifique entre l'État et l'Église catholique en matière d'éducation, un texte qui insiste sur la moralité et la discipline des élèves, notamment en ce qui concerne les mœurs.

**Affrontements meurtriers entre les Fardc et la milice Zaïre à Kpadole.** Un convoi de quatre véhicules militaires en provenance de Fataki est tombé dans une embuscade près de Kpadole. Les assaillants ont ouvert le feu, tuant un soldat sur le coup et blessant au moins trois autres. La riposte des Fardc, appuyée par un hélicoptère de combat, a donné lieu à de violents échanges de tirs pendant plusieurs heures. Huit civils ont aussi perdu la vie : quatre à Iga-Barrière, deux à Lindji et deux autres à Lopa. Cette attaque a également entraîné un déplacement massif de la population vers des zones plus sécurisées. L'armée affirme désormais avoir repris le contrôle de la zone et intensifie les patrouilles de combat.

**La CONEPT réclame 25 % du budget national pour le secteur de l'éducation en RDC.** Le coordinateur de l'ONG Coalition nationale de l'éducation pour tous, affirme que la baisse brutale du budget compromet la mise en œuvre des politiques éducatives et remet en question les engagements pris par la RDC dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD). Il souligne que l'analyse comparative entre la loi de finances initiale et la loi de finances rectificative 2025 révèle une réduction de 15,66 % du budget alloué à l'éducation nationale. Il a également attiré l'attention des journalistes sur la question cruciale du bulletin scolaire. « Certaines écoles conditionnent la remise des bulletins à des paiements divers, parfois illégaux. Ce qui prive de nombreux enfants issus de familles défavorisées de leur droit à recevoir leur bulletin de fin d'année scolaire », a conclu Jacques Tshimbalanga.

**Vendredi 18 juillet.**

**Ituri : plusieurs centres de passation du TENASOSP non-opérationnels à Iga, Lopa et Gina,** des localités situées à une vingtaine de km de Bunia dans le territoire de Djugu. Cette situation fait suite aux combats qui se déroulent depuis mercredi soir dans la zone. La société civile locale sollicite le report de ce test en attendant le rétablissement de la paix dans ces entités. De leur côté, les autorités scolaires se réservent encore de se prononcer à ce sujet. Dans d'autres localités, où les groupes armés sont actifs, notamment dans les territoires de Mambasa et Irumu ainsi que d'autres coins de Djugu, le TENASOPS s'est déroulé sans entrave, affirment des sources concordantes.

**Le Gouvernement congolais et l'entreprise américaine Kobold Metals signent un accord de principe sur l'exploration minière en RDC.** Le représentant de Kobold Metals en RDC a précisé que cette signature s'inscrit dans le cadre des accords entre les États-Unis d'Amérique et la RDC pour la paix et la prospérité. Selon lui, l'accord signé va s'exécuter en trois volets essentiels : « l'entreprise s'engage à venir investir au Congo dans la numérisation des données géologiques, l'exploitation en utilisant la technologie assez avancée notamment l'intelligence artificielle et le développement minier de projet de lithium qui se situe à Manono, dans la province du Tanganyika ». L'entrepreneur congolais a affirmé que l'objectif de Kobold Metals est d'engager plus de Congolais, de les former, de les rémunérer et de participer aussi à la construction des infrastructures pour le bien-être de la population.

**Ballet diplomatique entre Doha et Kinshasa pour restaurer la paix.** Depuis plusieurs semaines, la RDC est au cœur de deux dynamiques diplomatiques parallèles, menées à des milliers de kilomètres l'une de l'autre, mais convergeant vers un même objectif : rétablir la paix dans l'Est du pays et jeter les bases d'un processus politique durable. À Doha, le



processus est conduit sous la médiation du Qatar avec le soutien des États-Unis. Sur place, le conseiller principal américain pour l'Afrique, poursuit ses consultations pour faire avancer les pourparlers entre la RDC et le Rwanda, en vue d'un accord final prévu à Washington en présence des présidents Donald Trump, Félix Tshisekedi et Paul Kagame. En parallèle, des discussions se poursuivent entre le gouvernement congolais et les représentants de l'AFC/M23 pour aboutir à une déclaration de principes en vue d'un accord de paix. À Kinshasa, la diplomatie bilatérale s'active également. La vice-ministre des Affaires étrangères, a reçu le 17 juillet le chargé d'affaires du Qatar en RDC. Les deux parties ont évoqué le renforcement de la coopération entre leurs pays, à travers l'instauration de consultations politiques régulières.

**Kinshasa : les agents de santé poursuivent leur grève, en attendant une évaluation complète.** Le coordonnateur de l'intersyndical du personnel de santé, a indiqué que seuls 43 % des avis attendus avaient été recueillis à ce jour, un niveau jugé insuffisant pour envisager la levée du mouvement. En attendant la finalisation des consultations syndicales, la grève se poursuit sous le format de service minimum. Ce mouvement a été déclenché pour réclamer une amélioration des conditions de travail et le respect des engagements pris par le gouvernement.

**Jacques Kyabula, le gouverneur du Haut-Katanga, introuvable depuis près d'une semaine.** Tout a commencé le 1<sup>er</sup> juillet lors d'un meeting de Jacques Kyabula. Dans une vidéo devenue virale, il s'en prend vivement au Rwanda qu'il accuse d'être à l'origine de la guerre dans l'est du pays. Selon lui, le Rwanda doit être traité en priorité. L'ancien président Joseph Kabila et le coordinateur de l'Alliance fleuve Congo (AFC) Corneille Nangaa, dit-il, sont des Congolais. Leur cas, poursuit-il, pourra être abordé plus tard. Des propos qui passent mal à Kinshasa car Joseph Kabila a vu son immunité parlementaire levée et est accusé d'être en lien avec Corneille Nangaa, condamné à mort. Quelques jours plus tard, le ministère de l'Intérieur a donc convoqué Kyabula à Kinshasa mais il ne s'y est pas rendu. « Ce genre de convocation ne se discute pas, on exécute », commente pourtant un officiel. Deux jours après, Kyabula a répondu et a dit être malade. Depuis, plus rien. La police et la direction générale de migration sont mobilisées pour le retrouver. Il est injoignable. Même par téléphone. Ses proches assurent qu'il est toujours à Lubumbashi et que ses médecins lui auraient demandé de couper son téléphone. Une version mise en doute par les services de sécurité. (**RFI**)

**Kinshasa : l'ANSER réalise 22 projets d'électrification en cinq ans, sur 65 prévus.** Si l'Agence nationale d'électrification et des services énergétiques en milieux rural et périurbain n'a pas pu atteindre tous ses objectifs, c'est à cause du manque de financement. Seulement 50 millions USD ont été mobilisés, alors que 750 millions USD seraient nécessaires pour concrétiser l'ensemble du programme. Pour les 5 prochaines années, l'Ansé s'est fixé un objectif ambitieux : produire 8000 MW de courant au profit de 40 millions de personnes, soit près de 5 millions de ménages.

**Kongo-Central : plus de 989 809 enfants attendus pour la campagne de vaccination contre la polio.** La première phase de cette activité vise les 31 zones de santé que compte la province. La stratégie retenue est celle du porte-à-porte : chaque enfant reçoit deux gouttes orales du vaccin antipolio, destinées à renforcer leur immunité face à la poliomérite, qui continue de circuler dans certaines provinces, dont le Kongo-Central.

**Samedi 19 juillet.**

**Est de la RDC : 79 500 déplacés en une semaine à la suite des combats entre le M23 et Wazalendo.** Au Nord-Kivu, dans les territoires de Rutshuru et Lubero, les partenaires présents sur le terrain ont signalé la poursuite des affrontements entre les rebelles du M23 et les milices locales. En début de semaine, huit civils auraient été tués et plus de 42 500 personnes ont été forcées de fuir les violences dans cette partie du pays. Au Sud-Kivu voisin, des violents combats opposent le M23 à d'autres groupes armés depuis le début du mois de juillet, notamment dans les territoires de Walungu, Kabare, Fizi, Mwenga et Kalehe, causant le déplacement de 37 000 personnes. Dans les villages situés le long de la frontière entre les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, des attaques attribuées aux rebelles ADF auraient fait au moins 65 civils morts.

**À Doha, le Gouvernement congolais et le M23/AFC signent une déclaration de principes pour mettre fin aux combats.** Le document engage le gouvernement congolais et la coalition M23-AFC-RDF à avancer ensemble vers une solution négociée à la crise qui secoue l'Est de la RDC. La déclaration de principes prévoit notamment un cessez-le-feu immédiat, ainsi que l'ouverture de négociations formelles en vue de la signature d'un accord de paix global. Autre point fort de ce texte : une feuille de route est également prévue pour le rétablissement progressif de l'autorité de l'État dans les zones actuellement contrôlées par la rébellion, une fois l'accord de paix final conclu. Plusieurs initiatives locales, africaines et internationales sont en cours pour favoriser le retour d'une paix durable dans cette zone meurtrie de la RDC.



**Vols de câbles de la SNEL à Likasi: la ville plongée dans le noir et les activités paralysées.** En l'espace d'une semaine, plus de 2 500 m de câbles ont été subtilisés. Ces actes de vandalisme ont plongé plusieurs quartiers de Likasi dans le noir, provoquant l'arrêt des opérations dans les entreprises minières, la suspension de certains services hospitaliers faute d'électricité et le manque d'eau potable, la Regideso étant également privée de courant électrique. Face à la répétition des vols, les habitants et les autorités locales appellent à un renforcement de la sécurité autour des installations électriques.

**34 enfants décèdent en mai 2025 à l'hôpital général de Walikale, MSF tire la sonnette d'alarme.** L'unité thérapeutique nutritionnelle intensive de l'hôpital a enregistré une hausse de ses admissions de 41,3%, accompagnée des 34 décès d'enfants en mai, révélant ainsi une aggravation dramatique de la situation. MSF dénonce une crise humanitaire croissante liée à l'insécurité, aux déplacements massifs de population, à la flambée des prix des produits alimentaires et à une malnutrition infantile alarmante. MSF au Nord-Kivu, souligne que les programmes nutritionnels ambulatoires sont interrompus depuis mars 2025, laissant les centres de santé sans intrants essentiels ni aliments thérapeutiques. Cette pénurie met en danger les enfants et leurs familles, et aggrave la situation sanitaire déjà très fragile.

**Signature de la déclaration de principes : « Une avancée majeure vers la paix », se réjouit la Monusco.** Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies, précise que « Cette importante déclaration s'inscrit dans une dynamique d'apaisement des tensions en faveur de la protection des populations civiles durement affectées par le conflit. Nous saluons les engagements pris et appelons à leur mise en œuvre de bonne foi dans les délais prescrits », saluant l'engagement des parties à protéger les populations civiles, à permettre le retour sécurisé et digne des déplacés internes et réfugiés, et à favoriser un dialogue inclusif visant à traiter les causes profondes du conflit. Enfin, la Monusco souligne l'importance du mécanisme de vérification crédible et consensuel pour appuyer la cessation des hostilités et réaffirme sa disponibilité à soutenir cette dynamique d'apaisement en collaboration avec les instances régionales.

**Mesures de confiance entre Kinshasa et le M23 : les parties s'engagent à créer les conditions nécessaires à la libération des prisonniers.** « Les parties s'engagent à instaurer les conditions nécessaires à l'application effective de ces mesures, notamment : la mise en place, avec la facilitation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et dans le cadre de la loi congolaise, d'un mécanisme permettant l'organisation de la libération des prisonniers ou détenus d'intérêt, retenus par l'une ou l'autre des parties », précise la Déclaration de principes. Parmi les gestes longtemps réclamés par le M23 à Kinshasa, figurent notamment • l'abrogation de la résolution de l'Assemblée nationale interdisant toute négociation ou intégration des membres issus de groupes armés dans les forces armées et de sécurité • la levée des mandats d'arrêt contre certains de ses cadres • la libération des personnes détenues en raison de leurs liens familiaux, amicaux ou communautaires avec des membres du mouvement. Cette avancée intervient dans un contexte de forte tension, marqué par des accusations mutuelles de renforcement militaire sur les lignes de front. Kinshasa accuse la rébellion AFC/M23, soutenue par le Rwanda, de vouloir prendre le contrôle de la ville d'Uvira, dans la province du Sud-Kivu. (**Actualité.CD**)

**Dimanche 20 juillet.**

**Accord de principes : les intérêts de la République sont privilégiés, assure Jacquemain Shabani.** À l'issue de la signature de cette déclaration de principes, la médiation qatarie a prévu une pause de dix jours. À l'issue de ce délai, les négociateurs, représentants de la RDC et de la partie rwandaise, se retrouveront à Doha pour entamer les discussions sur la rédaction d'un accord global de paix. De son côté, le conseiller principal pour l'Afrique, voit dans cette déclaration une étape essentielle vers une solution pacifique et durable. Il a insisté sur la nécessité du dialogue, le retour sécurisé des déplacés, ainsi que sur la responsabilité des parties impliquées, tout en appelant au renforcement de la gouvernance inclusive et de l'autorité de l'État.

**Drame au Sud-Kivu : dix corps retrouvés après un éboulement sur le site minier artisanal de Lomera,** territoire de Kabare. Une série d'éboulements en cascade a enseveli au moins une dizaine de puits d'extraction de minerais, notamment de l'or. À l'heure actuelle, les recherches se poursuivent, mais des témoins sur place redoutent que le nombre de victimes soit bien plus élevé, plusieurs creuseurs restant portés disparus. Le site de Lomera, comme bon nombre d'autres, attire de nombreux mineurs à la recherche de moyens de subsistance, souvent au péril de leur vie.

**Quel rôle pour la Monusco dans la mise en œuvre de la déclaration de Doha ?** Discutée dans presque tous les processus – à Nairobi, à Luanda, à Washington ou encore lors des réunions d'experts –, la présence de la mission de maintien de la paix divise régulièrement Kinshasa et l'AFC/M23. Le mouvement rebelle considère, depuis longtemps, la



Monusco comme une force belligérante, au même titre que les Forces armées de la RDC (FARDC). Pourtant, la déclaration de principes signée à Doha lui assigne un rôle précis : soutien à la protection des civils, facilitation de la mise en œuvre du cessez-le-feu et participation au mécanisme de suivi pour contrôler et garantir ce cessez-le-feu. Cependant, la réalité sur le terrain est bien plus complexe. Selon nos informations, l'accès des Casques bleus aux zones contrôlées par l'AFC/M23 reste très limité. Aucune rotation n'a eu lieu depuis janvier. Certains éléments attendent leur relève depuis plusieurs mois. L'AFC/M23 exigerait, par exemple, que la Monusco paie, chaque mois, des frais d'électricité, se chiffrant à plusieurs milliers de dollars. Autre difficulté majeure : celle concernant les modalités de collaboration. L'AFC/M23 reste un groupe sous sanction des Nations unies, et la Monusco a reçu mandat pour le combattre, une contradiction de fond qui complique toute coopération. Il y a un mois, une « task force » a été mise en place pour tenter de lever ces blocages et faciliter l'exécution du mandat onusien. (RFI)

**Naufrage sur le lac Kivu : 8 disparus et plus de 15 rescapés.** Dans la nuit du 20 juillet, une pirogue motorisée transportant des passagers et des marchandises a chaviré sur le lac Kivu. L'embarcation avait quitté le port de Kituku à Goma à destination de Kasunyu, dans le territoire de Kalehe. Le naufrage s'est produit à quelques minutes de l'accostage. La cause probable : une violente tempête accompagnée de fortes vagues ayant surpris l'embarcation. Le choc du naufrage en pleine nuit a plongé les passagers dans une lutte désespérée contre les éléments de la nature.

**Au Tanganyika, le groupe armé Fimbo na Fimbo adhère officiellement au P-DDRCS.** Le leader de Fimbo na Fimbo a rencontré jeudi dernier à Kalemie le point focal du Processus de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation (P-DDRCS), actant la volonté de son mouvement de s'engager dans la voie de la réintégration. La réintégration communautaire des anciens combattants de ce groupe armé sera facilitée par un projet ambitieux lancé le 9 juillet dernier. Ce programme, mis en œuvre par un consortium composé de l'UNICEF, l'OIT et la FAO, vise prioritairement les territoires de Kalemie et Nyunzu, considérés comme zones pilotes du DDRCS.

**Journée internationale Nelson Mandela : l'ONU appelle à l'engagement individuel et collectif pour bâtir une société plus juste.** Le 18 juillet, le monde célèbre la journée internationale Nelson Mandela, instituée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2009 pour commémorer la contribution de Nelson Mandela, militant de la cause anti-apartheid et premier président noir d'Afrique du Sud, à « la promotion d'une culture de paix ». En 2025, cette journée est placée sous le thème : « faire une différence : inspirer l'action et transformer le monde ». Un appel qui vise à bâtir une société, à l'image des 67 années de lutte de Nelson Mandela pour la liberté, la paix et les droits humains. L'objectif de cette journée est d'honorer l'héritage de Nelson Rolihlahla Mandela en invitant chaque citoyen à consacrer 67 minutes de son temps à une action communautaire. Une manière symbolique de perpétuer l'engagement de Madiba au service de l'humanité. Dans son message à cette occasion, le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a déclaré : « la vie extraordinaire de Nelson Mandela a montré comment une personne peut transformer l'oppression, la lutte et la subjugation en réconciliation, en justice sociale et en unité. Tout comme la vie de Madiba a été un triomphe de l'esprit humain, son héritage est un appel à raviver notre engagement mondial en faveur de la paix, de la justice et de la dignité humaine. Comme nous le rappelle le thème de cette année, le pouvoir de mettre fin à la pauvreté et aux inégalités est entre nos mains à toutes et à tous. » Et d'ajouter : « Nelson Mandela croyait au pouvoir de l'action collective et locale. Il savait que les gens ordinaires pouvaient infléchir le cours de l'histoire et que les changements durables commençaient non pas dans les capitales et les conseils d'administration, mais dans les quartiers et les communautés. La vie de Nelson Mandela, une vie au service des autres et en mouvement, continue d'inspirer l'action que nous menons à l'Organisation des Nations Unies, dont nous marquons actuellement le 80e anniversaire ». Dans un monde confronté à de nouveaux défis, les Nations Unies rappellent cette leçon essentielle de Nelson Mandela : « être libre, ce n'est pas seulement se débarrasser de ses chaînes, c'est aussi vivre d'une manière qui respecte et renforce la liberté des autres. » (Actualité.CD)

**Plaine du lac Albert : calme relatif après les attaques de la milice Zaïre, mais l'inquiétude persiste.** La situation sécuritaire s'est partiellement stabilisée notamment à Solenima, Iga Barrière, Lopa, Gina et aux abords de Nyamamba (Ituri), après deux jours marqués par des attaques de la milice Zaïre. Les FARDC, appuyées par les casques bleus de la Monusco, ont repris le contrôle des zones visées et installé des bases dans plusieurs entités. Cette présence rassure les populations locales et facilite le retour des déplacés. À Solenima et Muhito, les dispositifs militaires ont été renforcés dans l'optique de contenir les menaces et de stimuler une reprise économique. Des commerces rouvrent peu à peu, et les camions de marchandises recommencent à circuler sur la RN27. Toutefois, la peur reste palpable : quatre camions ont essuyé des tirs récemment, et leurs équipages ont été dépouillés de biens précieux. Les taxis-bus et motards, souvent ciblés par des embuscades, poursuivent leur activité avec une extrême prudence. La milice Zaïre, loin de se replier, étend son champ d'action.

**Lundi 21 juillet.**



**Les défis qui se posent après la signature de la déclaration de principes entre la RDC et l'AFC/M23.** Le sujet de la restauration de l'autorité de l'État a été largement débattu durant les discussions mais sur le terrain, la situation est plus compliquée. Car l'AFC/M23 a mis en place une administration parallèle dans les zones qu'il contrôle, allant jusqu'à nommer des gouverneurs et tenter de créer un circuit bancaire. Et le groupe armé l'a répété à plusieurs reprises : il ne compte pas quitter ces territoires. Lors des précédentes négociations, Kinshasa exigeait un retrait préalable de Goma et Bukavu, condition rejetée par le mouvement. Dans le texte signé samedi, le mot « retrait » n'apparaît pas. La déclaration évoque un cessez-le-feu permanent, interdisant toute tentative de conquête ou de modification des positions sur le terrain. Plus loin, il est bien question de restauration de l'autorité gouvernementale, mais cette restauration est renvoyée à plus tard, après la signature d'un accord de paix global. Et cet accord à venir devra en fixer les modalités, étapes et calendrier. En clair, la question du retrait de l'AFC/M23 sera négociée dans la suite du processus qui doit s'ouvrir au plus tard le 8 août, avec un objectif affiché par les deux parties : signer l'accord définitif d'ici au 17 août. Des discussions qui s'annoncent tendues. Car si la déclaration a été saluée comme étant une avancée significative pour la paix dans l'est de la RDC, le défi est moins la signature de la déclaration que les discussions de fond, estime le professeur Martin Ziakwau, de l'université catholique du Congo. « Le plus important, ce n'est pas d'arriver à la fin d'un feuilleton militaire mais *de créer les conditions d'une paix durable* », estime-t-il. L'enjeu, ce n'est pas la signature de la déclaration de principes. Le vrai sujet, c'est l'objet des discussions directes entre le gouvernement et le M23. Et pour cela, le prochain accord devra être inclusif, ajoute-t-il. « Les autres parties prenantes au processus de Nairobi vont-elles soutenir le gouvernement dans cette démarche de paix avec le M23 ? S'il y a ce soutien, ce sera une bonne chose pour s'assurer que cet accord va contribuer à une paix pérenne. Mais si les autres parties prenantes ne soutiennent pas cette démarche de négociations entre le gouvernement et le M23 ni l'accord qui pourrait en découler, il y a à craindre qu'il y ait un renversement d'alliances. Et cela pourrait consister une entrave à une paix durable », analyse-t-il. (RFI)

**Beni : le bourgmestre de Ruwenzori dit non aux immondices à des endroits inappropriés.** Dans sa ligne de mire figurent particulièrement les conducteurs de motos triporteurs qui transportent des déchets ménagers et autres immondices, en déposant ces déchets n'importe où, notamment dans les quartiers Boikene, Ngadi et Ngite. Il les appelle au bon sens et à faire preuve de civisme et les invite à déposer les immondices au dépotoir public de la ville.

**Le BCNUDH rapporte une réduction de 22% des violations des droits humains en RDC en mai 2025,** avec 427 cas documentés contre 547 en avril dernier. Cette amélioration statistique ne masque toutefois pas la persistance d'un contexte très préoccupant, puisque 81% des violations sont survenues dans les zones de conflit armé, principalement dans les provinces du Nord-Kivu (231 cas), Sud-Kivu (68) et Ituri (47). Les groupes armés restent les principaux auteurs, responsables de 68% des violations. Le M23, soutenu par les forces armées rwandaises, est en tête avec 113 cas, suivi des Wazalendo, des Maï-Maï et de la CODECO. Par ailleurs, les agents de l'État, sont impliqués dans 31% des violations.

**Kisangani : l'OMS remet du matériel de 16 hors-bords aux centres de santé de la Tshopo.** Ces embarcations seront réparties entre 14 zones de santé et deux antennes du Programme élargi de vaccination (PEV), afin de faciliter l'accès aux soins et aux campagnes de vaccination dans les zones difficiles d'accès par voie terrestre. Ce don est porté par le coordinateur résident du système des Nations Unies, Bruno Lemarquis.

**MSF suspend ses activités de lutte contre le choléra pendant 48h dans la Tshopo,** après l'attaque de sa résidence à Kisangani le dimanche 20 juillet. Plusieurs biens, dont des ordinateurs et téléphones, ont été volés au cours de cette attaque, déplore Médecins sans frontières. L'ONG internationale exprime « sa vive inquiétude face à cet acte ciblant son personnel et ses infrastructures ». Elle estime que la protection de l'aide humanitaire doit rester une priorité.

**Kinshasa : grève des travailleurs des magasins chinois pour le non-respect du SMIG.** Plusieurs établissements ont fermé leurs portes à la suite de cette mobilisation. Les grévistes pointent la non-application du décret signé par la Première ministre concernant le SMIG, estimant que leurs droits salariaux sont bafoués. Ils demandent aux services compétents de renforcer le contrôle et le suivi des décisions afin de garantir une rémunération équitable pour tous.

**Mardi 22 juillet.**

**Ituri : plus de 4 500 élèves privés du test TENASOSP en raison de l'insécurité.** Cette situation est principalement liée à la dégradation sécuritaire dans plusieurs zones au nord de Bunia, notamment Nizi, Iga-Barrière, Lopa et Solenama, théâtre de violents affrontements entre les FARDC et les rebelles de la Convention pour la révolution populaire (CRP), dirigée par Thomas Lubanga. Ces violences ont provoqué des déplacements massifs de populations,



empêchant des milliers d'élèves d'accéder à leurs centres d'examen. Ces élèves devront malheureusement reprendre l'année scolaire.

**Nord-Kivu : le M23 impose ses bulletins scolaires aux écoles de Goma.** Ces documents doivent être achetés au prix de 1 000 FC l'unité, avec un paiement obligatoire à la CADECO en fonction du nombre d'élèves inscrits dans chaque établissement. Des questions persistent : Ces bulletins seront-ils reconnus par les autorités centrales ? Quelle est leur valeur juridique ? Comment justifier ce coût supplémentaire auprès des parents ? Que faire des élèves déjà munis d'un bulletin officiel ? Face à ces préoccupations, des acteurs locaux appellent l'Unicef, qui avait facilité l'acheminement des questionnaires des examens nationaux à Goma, à ouvrir un dialogue avec les autorités du M23. Certains sollicitent l'intervention de l'Unesco pour rappeler que la gouvernance du système éducatif relève de l'État congolais.

**Maniema : le ministre de l'Intérieur ordonne la suppression des barrières illégales.** « La population doit circuler librement. Nous avons trouvé une pléthore de personnes à ces barrières alors qu'un arrêté provincial limite clairement les services autorisés. Ceux qui n'avaient pas leur place ont été chassés sur-le-champ ». Il a annoncé que la question serait examinée le 22 juillet lors d'une réunion du Comité provincial de sécurité, avec pour objectif de renforcer les mesures prises. Le ministre a insisté sur le fait que seules les barrières à caractère sécuritaire sont tolérées.

**À Kindu, 50 orphelins finalistes bénéficient d'un soutien financier pour l'Examen d'État.** Cette initiative de solidarité émane de l'ingénieur Georges Okanda Ungu, soucieux d'accompagner ces élèves vulnérables dans la réussite de leur parcours scolaire. Cet appui tombe à point nommé pour des candidats qui, faute de ressources, étaient dans l'incertitude quant à leur capacité à se présenter aux épreuves. Ce geste s'inscrit dans la continuité d'un soutien déjà apporté par Georges Okanda, qui avait financé il y a quelques semaines les frais de dissertation de ces mêmes élèves.

**Bruno Lemarquis insiste sur la nécessité d'intensifier les efforts pour le retour de plus 4000 déplacés, du conflit Mbole-Lengola, à Kisangani.** Ces déplacés sont hébergés au site de déplacés de Kongakonga, dans la commune de Kisangani. En visite sur ce site, ces personnes vulnérables lui ont exprimé leurs difficultés, notamment l'insuffisance de vivres, l'absence de soins médicaux adéquats, la dégradation des tentes ainsi que le manque de prise en charge scolaire pour leurs enfants. La déclaration de Bruno Lemarquis souligne la difficulté majeure de mobiliser un soutien humanitaire suffisant dans la province de la Tshopo, en raison de l'abondance des besoins similaires dans d'autres provinces.

**Nord-Kivu : relance agricole à Walikale au cœur d'une concertation multisectorielle à Beni.** Les échanges ont permis d'identifier les principaux défis freinant le développement agricole dans la région. Parmi ceux-ci : l'état dégradé des routes, les difficultés d'accès aux semences, l'organisation insuffisante des producteurs, ainsi que le manque de renforcement des capacités des acteurs du secteur. À l'issue de la rencontre, plusieurs recommandations ont été formulées, dont celle de mobiliser davantage les fils et filles de Walikale autour du potentiel agricole du territoire.

**Haut-Uele : plus de 1 400 femmes enceintes non dépistées à Nyangara faute de tests VIH.** Selon le médecin chef de zone, sur les 3 091 femmes attendues en consultation prénatale entre juillet 2024 et juin 2025, seules 1 671 ont pu être testées. « Cette situation est très inquiétante car certains enfants peuvent naître déjà infectés. Nous avons déjà recensé 16 cas d'enfants nés de mères séropositives sans aucun suivi adéquat », a-t-il alerté. La province du Haut-Uele présente une prévalence de 7,4 % selon une enquête menée entre 2023 et 2024, ce qui renforce les inquiétudes des professionnels de santé face à l'impact potentiel de cette rupture d'approvisionnement.

**Est de la RDC: des affrontements signalés 48h après la signature de la déclaration avec le groupe AFC/M23.** Deux zones ont particulièrement été marquées par des affrontements. Au Nord-Kivu, à une dizaine de kilomètres de Pinga, tenue par les Fardc, des combats ont opposé des membres du groupe Wazalendo, à des combattants de l'AFC/M23. Les échanges de tirs ont été signalés dans le groupement de Kisimba. Au Sud-Kivu, dans le territoire de Fizi, des affrontements ont également eu lieu, notamment autour du groupement Basimukuma Sud. Ici, des combattants Wazalendo, alliés du gouvernement, se sont heurtés à des éléments identifiés comme appartenant au groupe Twirwaneho, proche du M23. À ce stade, une question mérite un éclairage : bien que non-signataires, les groupes comme Wazalendo ou Twirwaneho sont-ils concernés par la déclaration de principes ? La réponse est oui : dans la déclaration, Kinshasa et l'AFC/M23 se sont engagés à faire en sorte que le cessez-le-feu s'applique à toutes les forces impliquées dans le conflit, c'est-à-dire y compris leurs alliés respectifs. Autre question : quand le cessez-le-feu est-il censé entrer en vigueur ? La réponse n'est pas évidente. Le document indique que les parties réaffirment leur engagement en faveur d'un cessez-le-feu permanent, qui inclut l'interdiction de toute tentative de conquête ou de modification des positions par la force sur le terrain. Cependant, dans le même document, il est également dit que les



dispositions de la déclaration de principes doivent être mises en œuvre immédiatement après sa signature, et « au plus tard le 29 juillet ». (**Actualité.CD**)

**Mercredi 23 juillet.**

**Le Gouvernement acquiert trois bateaux de pêche industrielle au port de Banana.** Cette acquisition s'inscrit dans le cadre d'un projet gouvernemental lancé en 2021 pour booster la production locale de poissons et réduire la dépendance aux importations. Ces bateaux sont destinés à opérer aussi bien dans les eaux atlantiques qu'à l'intérieur du pays, notamment dans le bassin du fleuve Congo. Ces unités industrielles de pêche, construites par la société égyptienne Yetu, ont été acquises grâce sur fonds propres du Gouvernement à 15 millions USD.

**Tensions entre Manono (Tanganyika) et Malemba Nkulu (Haut-Lomani) autour d'une carrière minière de cassiterite et de coltan.** Le 14 juillet dernier, une nouvelle carrière minière de cassiterite et coltan positionnée à la limite entre les deux territoires a été découverte. Depuis, une querelle oppose deux entités traditionnelles : la chefferie Museka (Malemba Nkulu), alliée à l'entreprise Crown Mining, et la chefferie Kiluba (Manono), qui revendique également la gestion du site. C'est dans ce contexte de tension que le 19 juillet, des militaires FARDC venus du côté de Malemba Nkulu ont investi le village de Mulenda. D'après le chef Kiluba, ils ont tiré plusieurs coups de feu et interpellé des habitants, suscitant une profonde inquiétude dans la région. Ce climat de tension sécuritaire perturbe non seulement les activités économiques, mais aussi la cohésion entre communautés frontalières.

**Validation des structures des prix des produits pétroliers dans les zones Sud et Est, l'idée c'est de réduire l'écart entre le taux de change officiel et le taux du marché.** Les structures des prix des produits pétroliers pour les zones Sud et Est ont été validés ce mardi 22 juillet 2025 par le Comité élargi des prix des produits pétroliers, réuni sous l'égide du Ministère de l'Économie nationale, à Lubumbashi. Cette validation concerne les structures des prix des produits pétroliers terrestres, pour les zones de consommation domestique, et pour les sociétés minières, ainsi que celles de l'aviation nationale et internationale pour les zones d'approvisionnement Sud et Est. Le Comité de suivi a été chargé d'assurer la vulgarisation de ces modalités de taxation auprès des sociétés minières de la province du Haut-Katanga ainsi que de celle du Lualaba, ce qui justifie sa présence à Lubumbashi. Cette réunion de Lubumbashi fait suite aux activités intensives menées par le Comité de suivi, sous la direction du Ministère de l'Économie nationale, ayant rassemblé les sociétés pétrolières, commerciales, logistiques, minières, ainsi que les autorités administratives du pays, dont le Directeur Général de la Société Nationale des Chemins de Fer du Congo (SNCC).

**Stavros Papaioannou compare les 12 recommandations de Kabila à la Déclaration de Doha.** Connu pour ses interventions mordantes et teintées d'humour, Stavros Papaioannou, ancien patron de la compagnie aérienne Hewa Bora, s'est récemment penché sur deux documents politiques majeurs concernant la RDC : les 12 recommandations de l'ex-président Joseph Kabila et la Déclaration de principes signée à Doha entre le gouvernement congolais et l'AFC/M23. Mardi, sur le réseau social X, Papaioannou a livré une analyse comparative entre les deux textes, soulignant tant leurs convergences que leurs divergences. «Les 12 recommandations de Kabila, malgré leur risque d'erreur, proposent une vision large et critique pour la refondation de la RDC. En revanche, l'accord de Doha, bien qu'étant une étape prudente et ciblée vers la paix avec le M23, présente des chevauchements sur la sécurité mais sans lien formel», commente-t-il. Et de poursuivre: « Si Kabila a profondément inspiré Doha – comme suggéré par Massad Boulos –, ses recommandations n'y sont pas intégrées explicitement. Une analyse plus approfondie pourrait révéler des influences croisées suite à des évolutions post-accord, telles que l'accord global d'août». **Trois similitudes fondamentales...** Selon Papaioannou, les deux textes partagent trois points clés. Le premier est un accent sur la sécurité: Tous deux appellent à la fin des hostilités, à la restauration de l'autorité de l'Etat et à la neutralisation des groupes armés. La deuxième ressemblance est que les deux moutures ont une approche inclusive: elles insistent sur la coopération régionale et internationale, ainsi que sur la protection des civils et des réfugiés. La troisième similitude se trouve au niveau de la recherche d'une paix durable. L'accord de Doha, estime-t-il, complète les idées de Kabila en proposant un cadre concret pour stabiliser l'Est du pays, tout en réaffirmant la souveraineté nationale. ...**Mais aussi des divergences majeures.** Papaioannou identifie néanmoins quatre différences significatives. Il note premièrement une portée politique distincte: Les recommandations de Kabila abordent la démocratie et dénoncent la «tyrannie», des thèmes absents du texte de Doha, plus neutre politiquement. Il souligne deuxièmement l'ampleur du projet: Le plan de Kabila s'inscrit dans une vision nationale globale -développement, gouvernance-, tandis que Doha se limite à des mesures spécifiques concernant le M23, comme la libération de prisonniers via le CICR et le retour volontaire des réfugiés sous supervision du HCR, estime-t-il. Comme troisième différence, Stavros retient que les deux textes ont des mécanismes d'implémentation différents: Doha prévoit un calendrier clair, des négociations programmées en août et un système de vérification conjointe. Kabila, de son côté, reste dans un registre déclaratif, sans échéances précises. Comme quatrième point de démarcation, il évoque la différence des cibles: Kabila s'adresse au peuple congolais, tandis que Doha engage



directement les groupes armés rebelles et les médiateurs internationaux. En guise de verdict, Stavros Papaioannou estime que les recommandations de Kabila, plus ambitieuses et structurantes, surpassent l'accord de Doha dans leur portée stratégique. Il conclut avec une interrogation provocatrice: «Finalement, Joseph Kabila remporte haut-la-main cette 1re manche, alors pourquoi l'avoir discrédité?» (**AfricaNews**)

**La CDJP du diocèse catholique de Bunia fustige l'escalade de la violence armée en Ituri.** La Commission diocésaine justice et paix (CDJP) du diocèse catholique de Bunia a fermement condamné les attaques perpétrées lundi par la milice Codeco dans les localités de Nizi et Lopa, qui ont fait une vingtaine de morts, causé d'importants dégâts matériels et entraîné le déplacement de plusieurs familles. Mais au-delà de cette dénonciation, la CDJP alerte sur une situation encore plus préoccupante : une alliance supposée entre les Fardc et les miliciens de Codeco, qualifiée de « contre nature » par l'Eglise locale. Une telle entente, selon la CDJP, risque d'exacerber la crise sécuritaire qui déchire la province de l'Ituri depuis plusieurs années. Dans une déclaration forte, l'Abbé Chrysante Ngabu Lidja, membre de la CDJP, s'adressant aux groupes armés Codeco, Zaïre et CRP, a lancé un appel à l'arrêt des violences et à un retour au dialogue : « Vous êtes frères. Cessez de vous battre, cessez de vous tuer. Nous dénonçons aussi toute personne non militaire portant une arme, ainsi que l'alliance entre l'armée loyaliste et CODECO ayant permis ces exactions ». Au moins 21 personnes ont été tuées, dont une majorité de civils, lors de l'offensive menée par la milice CODECO contre le groupe armé Zaïre, allié à la Convention pour la révolution populaire (CRP), dans les localités de Nizi et Lopa, lundi 21 juillet, à environ 30 km au nord de Bunia, dans le territoire de Djugu.

**Jeudi 24 juillet.**

**Reprise du procès de l'ex-ministre Constant Mutamba jugé dans une affaire de détournement de fonds.** Il est poursuivi pour une affaire de détournement de fonds dans le dossier de construction d'une nouvelle prison à Kisangani. Une tentative de virement de 19 millions de dollars intéresse particulièrement la justice. Ce 23 juillet, Constant Mutamba a été longuement interrogé sur le dossier, plus de quatre heures de questions/réponses dans ce procès qu'il a lui-même plusieurs fois qualifié « d'historique ». « Je joue mon avenir, laissez-moi le temps de m'exprimer », a-t-il régulièrement répété à la barre. Dès le début, l'ancien ministre a tenu à être clair : « Je n'ai jamais pris un seul dollar, que ce soit inscrit par le greffier », a affirmé Constant Mutamba avant de dérouler sa défense. Concernant le contrat passé de gré à gré, « il avait été validé par la Première ministre », selon lui. Le virement de 19 millions de dollars, « il a été fait dans les règles et il va le prouver ». Ce compte de la société Zion ouvert la veille de la transaction : « oui, c'est lui qui a demandé à ce que la société change de banque pour être dans la même que celle du ministère afin d'éviter 300 000 dollars de frais bancaire. Constant Mutamba, longuement interrogé sur le dossier, a souvent qualifié ce procès de « procès historique », « procès de sa vie où il joue son avenir ». Un enjeu important en effet pour l'un de ses avocats, Maitre Joël Kitenge. Il n'a que 37 ans. Et à 37 ans, il a osé, il a posé de grands jalons. (**RFI**)

**Le Parlement des jeunes de Mambasa réclame l'indemnisation des victimes de l'accident de circulation** survenu jeudi 17 juillet près de la localité Niania. Le bilan fait état de 12 morts et plus de 30 blessés. Le Parlement des jeunes a dénoncé le silence de la société minière Kimia Mining, soupçonnée d'avoir une part de responsabilité dans le drame. Les personnes décédées travaillaient pour cette entreprise, souvent sans contrat formel, depuis plusieurs années. La structure exige des enquêtes sérieuses de la part du parquet et de l'administration territoriale pour établir les responsabilités. Elle menace même d'organiser des actions citoyennes à Niania si aucune réponse n'est apportée dans les jours à venir.

**L'Université Kongo renforce sa capacité scientifique avec 4 nouveaux laboratoires et une bibliothèque numérique.** Parmi les avancées majeures, la bibliothèque numérique de médecine démarre avec 5 000 ouvrages, avec l'ambition d'atteindre plus de 200 000 ressources documentaires d'ici la fin de l'année. Un atout majeur pour les étudiants et enseignants, leur offrant un accès fluide et rapide à des références académiques essentielles. L'Université Kongo, à Kisantu, territoire de Madimba (Kongo-Central), première université communautaire de la RDC, continue de progresser malgré les nombreuses difficultés rencontrées. Son engagement dans le développement des infrastructures témoigne d'une volonté de bâtir une institution résiliente et compétitive.

**Au moins 82 morts en trois semaines à la suite des attaques des ADF en Ituri et au Nord-Kivu, rapporte la Monusco.** La mission onusienne a également dénoncé les offensives lancées par le groupe armé Convention pour la révolution populaire (CRP) contre les positions des Fardc dans le territoire de Djugu, ainsi que les actes de pillage et la profanation de la paroisse catholique de Lopa, perpétrés le 21 juillet par le groupe Codeco. Le chef par intérim de la Monusco, insiste sur l'urgence de traduire en justice les auteurs de ces crimes, afin de mettre fin à l'impunité.

**L'ONU condamne la résurgence des violences en Ituri et au Nord-Kivu.** Elle déplore les récentes attaques du groupe armé Convention pour la révolution populaire (CRP) contre les positions des Fradc dans le territoire de Djugu.



La Monusco dénonce également les attaques répétées et meurtrières menées par le groupe armé Forces démocratiques alliées (ADF), qui ont causé la mort de 82 civils dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu. La Mission est particulièrement consternée par les attaques survenues entre le 8 et le 9 juillet, menées par les ADF au nord-ouest d'Eringeti (territoire d'Irumu), dans la province de l'Ituri, en représailles aux opérations conjointes des forces armées congolaises et ougandaises contre le groupe armé dans la zone, avec un bilan d'au moins 47 civils tués. La Monusco condamne aussi les attaques contre les populations civiles survenues le 21 juillet en territoire de Djugu, ainsi que les actes de pillage et de profanation de la paroisse catholique de Lopa, attribués au groupe armé Codeco. Elle rappelle que les attaques visant les lieux de culte, les écoles, les centres de santé et les hôpitaux constituent de graves violations du droit international humanitaire et des droits humains. « Les auteurs de ces violences, devront répondre de leurs actes devant les juridictions compétentes. Nous appelons les groupes armés signataires des accords de paix d'Aru II en Ituri à respecter pleinement leurs engagements, notamment en observant sans délai la cessation des hostilités et à privilégier les canaux pacifiques de résolution des conflits. Nous exhortons également tous les autres groupes armés encore actifs dans la province à déposer les armes, conformément aux appels des autorités congolaises et de la communauté internationale », a déclaré le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies en RDC. (ONU Info)

**La RDC, le Rwanda et le HCR s'accordent sur les principes de rapatriement volontaire des réfugiés.** Le communiqué conjoint recommande l'accélération du rapatriement volontaire de 600 réfugiés rwandais actuellement hébergés au centre de transit de Goma. Le document réaffirme également la nécessité d'une vérification appropriée de l'identité et de la nationalité des réfugiés souhaitant retourner volontairement dans leur pays, en coordination avec le HCR.

**Nord-Kivu : la famine guette les populations de Rutshuru privées d'accès à leurs champs,** en raison des affrontements armés opposant les rebelles de l'AFC/M23 à de présumés combattants FDLR, dans les environs du parc national des Virunga. Des sources locales signalent la disparition d'une centaine de cultivateurs, notamment dans la zone de Kongo-paysannat, à l'ouest de Nyamilima. À ce jour, une vingtaine d'agriculteurs sont portés disparus depuis le lundi 21 juillet. Plusieurs habitants qui ont tenté de franchir les lignes de combat ont été pris sous les tirs croisés, les contraignant à rebrousser chemin.

**Vendredi 25 juillet.**

**MSF plaide pour la réhabilitation des aérodromes de Mongwalu, Adi et Rethy pour optimiser ses opérations en Ituri.** Selon le chef de mission MSF à Bunia, la remise en service opérationnelle de ces trois aérodromes est cruciale pour l'organisation. Elle permettra notamment d'optimiser l'intervention humanitaire dans ces zones reculées où l'accès par la route est rendu difficile en raison de l'état dégradé des infrastructures routières.

**Standard Bank Group engagé dans la réalisation de projets d'intérêt national.** Le groupe souhaite notamment financer le projet du corridor de Lobito, une route économique stratégique reliant l'Angola, la RDC et la Zambie. « Il est primordial de soutenir le gouvernement congolais et son peuple dans le développement du pays, en mobilisant nos compétences, nos ressources et nos capacités financières. L'objectif est de garantir que des infrastructures clés — telles que le corridor de Lobito, mais aussi les routes, l'énergie et les réseaux de communication soient mises en œuvre rapidement afin que la RDC atteigne son plein potentiel... et contribue ainsi de manière significative à la transformation de l'Afrique et du monde ».

**Lubumbashi : la sûreté financière, levier clé pour la réhabilitation environnementale post-extraction minière.** Réunissant une cinquantaine de participants, l'atelier rassemble banquiers, opérateurs miniers, représentants de la Fédération des Entreprises du Congo (FEC), mandataires, acteurs de la société civile et membres de la chambre des mines. Tous ont été invités à s'approprier les mécanismes de la sûreté financière, un fonds obligatoire que chaque entreprise minière doit déposer dans une institution bancaire, et qui garantit le financement de la réhabilitation des sites une fois les activités minières terminées. « L'exploitation minière engendre des impacts lourds sur l'environnement et les communautés locales. La sûreté financière assure qu'après le départ des exploitants, les dommages seront réparés, offrant ainsi une seconde chance aux populations affectées. », Cependant, les présentations de l'atelier ont mis en lumière un déficit préoccupant en matière de conformité. Sur 93 entreprises minières, seules dix ont fourni des informations relatives à leur sûreté financière, révélant un manque d'application rigoureuse des dispositions du code minier.

**RDC-Rwanda : la paix est-elle possible ?** Si les avancées diplomatiques enregistrées aux États-Unis et au Qatar laissent entrevoir un possible apaisement dans la crise sécuritaire qui frappe l'est du Congo, les obstacles à la paix entre



la RDC et l'AFC/M23 et ses alliés rwandais restent nombreux. En quelques semaines, un apaisement dans la guerre qui oppose les Forces armées de la RDC aux rebelles de l'Alliance Fleuve Congo (AFC)/M23 et leurs alliés rwandais, difficilement imaginable jusque-là, est devenu envisageable. Plusieurs signatures symboliques, saluées à chaque fois comme des avancées diplomatiques « historiques », ouvrent la voie à un accord de paix global. Si tout a démarré lors de la rencontre entre le président rwandais, Paul Kagame, et son homologue congolais, Félix Tshisekedi, le 18 mars à Doha, les choses se sont singulièrement accélérées ces derniers jours. Le 27 juin, un premier accord de principe a été signé à Washington par les ministres des Affaires étrangères de la RDC et du Rwanda. Parallèlement à cette première signature, sous l'égide de Donald Trump, un autre pas important a été franchi le 19 juillet dans les négociations engagées au Qatar entre les autorités congolaises et l'AFC/M23 : la RDC et les rebelles ont adopté une déclaration de principes en vue de parvenir à un cessez-le-feu. *Les sujets en suspens.* Au-delà du symbole, fort, Romain Gras, journaliste spécialisé sur la région des Grands Lacs pour Jeune Afrique, a cependant insisté sur la nécessité de « prendre la juste mesure de ce qui a été signé ». « C'est une déclaration de principes qui rappelle des choses assez basiques, et il y a des points beaucoup plus épineux qui vont devoir être abordés plus tard, lors des négociations de l'accord concret », a-t-il notamment insisté, au micro de nos confrères de TV5 Monde, dans les heures qui ont suivi la signature de l'accord de principe, à Doha. Parmi les pierres d'achoppement, la question de la « neutralisation » des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), réclamée par Kigali, la volonté réaffirmée par Kinshasa d'obtenir le retrait du M23 et des troupes rwandaises de l'est du pays et le respect de l'intégrité territoriale de la RDC. Autant de points considérés comme « non négociables » par les deux parties. À cela s'ajoute les enjeux économiques, et, en particulier, les importantes richesses du sous-sol de l'est de la RDC. Des minerais critiques, stratégiques pour les entreprises de la tech, sont dans le viseur de l'administration Trump, qui espère en garantir l'accès aux entreprises américaines. (**Jeune Afrique**)

**Procès historique : Joseph Kabila jugé par contumace devant la Haute cour militaire.** La Haute cour militaire de Kinshasa a ouvert, ce vendredi 25 juillet, le procès de l'ancien Président de la République et sénateur à vie, Joseph Kabila, poursuivi pour une dizaine de graves chefs d'inculpation. L'audience introductory s'est déroulée en l'absence du prévenu, ce dernier étant introuvable à sa résidence officielle, malgré plusieurs tentatives de notification du mandat de comparution. L'Auditeur général des FARDC a listé une série d'infractions prévues et punies par le Code pénal congolais, notamment son implication en tant que co-initiateur du mouvement politico-militaire AFC, dont la branche armée M23, soutenu par l'armée rwandaise et des mercenaires étrangers. L'homicide intentionnel de 31 personnes, la tentative d'homicide sur 21 autres, et l'occupation militaire de la ville de Goma à partir du 27 janvier 2025, sont aussi mis à charge de Joseph Kabila. Au Sud-Kivu, l'accusation lui impute, par l'intermédiaire de Corneille Nangaa, des crimes de guerre incluant viol, torture et exécutions par balle. L'ancien chef d'Etat est également accusé d'apologie du terrorisme, notamment lors d'une interview accordée au journal britannique Sunday Times ; des faits de complot, déportation, et participation à un mouvement insurrectionnel. Après la présentation de l'acte d'accusation, les avocats de la partie civile ont demandé un report au 31 juillet, afin de compulser les pièces du dossier, vu leur volume et la gravité des faits. L'affaire suscite une forte attention médiatique et politique.

**La CENI fixe les municipales au 9 octobre et les urbaines au 22 novembre 2025.** « Le calendrier rendu public va permettre au pays d'asseoir la démocratie à la base. Désormais, nos bourgmestres seront élus et redevables vis-à-vis de leurs administrés. Les conseillers communaux, qui doivent les élire, le feront au nom de leurs électeurs ».

### Samedi 26 juillet.

**Kinshasa : poursuite des opérations de démolition des constructions anarchiques dans la commune de Ngaliema.** Vendredi 25 juillet, des bulldozers et camions ont été déployés pour démolir des bâtiments érigés en dehors des limites fixées par l'Etat, le long de la rivière Mapenza. Les espaces ainsi libérés seront utilisés pour la construction d'une nouvelle route, un raccourci reliant les avenues des Écuries et Nguma, dans le but d'améliorer la fluidité du trafic, particulièrement congestionné dans cette zone de la capitale. Les autorités provinciales précisent que ces travaux coïncident avec le curage de la rivière Mapenza, destiné à améliorer la canalisation de l'eau et réduire les risques d'inondations.

**MSF annonce la fin de ses interventions médicales à Uvira dès fin juillet 2025.** Médecins sans frontières (MSF) précise que cette décision entraîne l'arrêt de la prise en charge des nouveaux cas de blessés de guerre ainsi que des patients atteints de choléra à l'Hôpital général de référence d'Uvira. MSF justifie ce retrait par l'atteinte des objectifs médicaux fixés lors du lancement du projet, en novembre 2024. Le coordinateur MSF à Uvira, souligne que des formations ont été dispensées aux équipes locales, désormais prêtes à assurer la relève des activités précédemment couvertes par MSF.



**RDC : plus de 38 000 cas suspects de choléra et près de 950 décès enregistrés depuis janvier 2025.** L'épidémie s'est propagée dans 17 des 26 provinces du pays, dont Kinshasa, Maï-Ndombe et l'Équateur, qui ne sont habituellement pas des zones endémiques. Cette situation nécessite une intensification urgente des efforts, d'après le Bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA). Malgré le renforcement des interventions sanitaires menées par le gouvernement, les Nations-unies et les organisations humanitaires, d'importants défis persistent. Les services d'eau, d'assainissement et d'hygiène restent gravement sous-financés, souligne OCHA. Pour freiner l'épidémie, une campagne de vaccination est en cours depuis début juillet. Elle vise à atteindre trois millions de personnes dans 11 zones de santé réparties dans quatre provinces, d'ici la fin du mois. Par ailleurs, le Fonds central d'intervention d'urgence des Nations Unies (CERF) a débloqué 750 000 dollars supplémentaires pour soutenir les actions préventives à Kinshasa, où une augmentation significative des cas a été observée. Depuis mi-avril, la ville a enregistré plus de 1 500 cas suspects et 120 décès.

**Masisi: les rebelles de l'AFC/M23 s'emparent de la localité de Showa ce samedi.** En l'espace de 24 heures, deux nouvelles localités passent sous contrôle des rebelles dans le territoire de Masisi. Il s'agit de Mulema, dans le groupement Nyamaboko, tombé vendredi soir et Showa, dans le groupement Buabo occupé depuis ce samedi matin. La situation sécuritaire demeure volatile dans cette partie du Nord-Kivu où les armes étaient censées se taire après la signature de la Déclaration de principes à Doha au Qatar entre le gouvernement congolais et les rebelles de l'AFC/M23, exigeant la cessation des hostilités sur le terrain. Ce qui semble être loin de la réalité dans les zones en conflits.

**L'AFC/M23 conditionne son retour à Doha à la libération des prisonniers.** L'AFC/M23 affirme que plus de 700 personnes issues de ses rangs sont actuellement détenues par les autorités congolaises. Le ministre en charge de l'Intérieur et de la Sécurité, a déclaré que la question de la libération des prisonniers sera abordée dans le cadre de l'accord de paix à venir. La Déclaration de principes signée à Doha prévoit des « mesures de confiance, notamment la mise en place d'un mécanisme, sous facilitation du CICR, pour organiser la libération des détenus d'intérêt ». La présidente du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), a exprimé la disponibilité de son organisation à faciliter les libérations de détenus. « Notre équipe en RDC aidera à faciliter la libération des détenus dans les deux camps afin qu'ils puissent rentrer chez eux en toute sécurité », a-t-elle déclaré. (**Actualité.CD**)

**L'armée ougandaise renforce ses effectifs en Ituri pour appuyer les opérations contre les groupes armés.** Le convoi, composé de 21 véhicules transportant des troupes, a franchi la frontière via le poste douanier de Mahagi, situé à plus de 260 km de Bunia, avant de progresser vers Fataki, dans le territoire de Djugu. Ce déploiement vise à appuyer les FARDC dans la traque des groupes armés responsables des violences dans les localités de Lopa et Nizi. Cependant, cette approche militaire ne fait pas l'unanimité.

#### **Dimanche 27 juillet.**

**L'ONU appelle à des mesures urgentes contre la traite des êtres humains pour garantir la paix.** Selon la Rapporteur spéciale des Nations Unies sur la traite des personnes, la traite atteint des niveaux alarmants et constitue une stratégie systématique utilisée par les groupes armés pour terroriser, contrôler et déplacer les populations. Les femmes et les filles sont particulièrement ciblées, victimes d'exploitation sexuelle, d'esclavage sexuel et de mariages forcés. Les enfants, quant à eux, sont enrôlés comme combattants ou contraints à des tâches de soutien, exposés au travail forcé et à des violences sexuelles. Dans les zones minières, la situation est tout aussi préoccupante. L'exploitation illégale des ressources et l'absence de régulation dans les chaînes d'approvisionnement favorisent le travail des enfants dans un climat d'impunité, aggravé par la corruption judiciaire. La protection des victimes reste largement insuffisante, affaiblie par le manque de soins médicaux et les coupes dans l'aide humanitaire. La Rapporteur a également dénoncé l'obstruction de sa mission au Nord-Kivu, où les autorités de facto du M23 ont révoqué son autorisation d'accès sans préavis, l'empêchant d'évaluer la situation sur le terrain. Elle appelle à intégrer la lutte contre la traite dans les négociations de paix.

**Carnage en Ituri : une attaque des ADF fait 43 morts et d'importants dégâts à Komanda.** Parmi les victimes, une vingtaine ont été tuées à l'arme blanche lors d'une veillée de prières dans une église catholique dans la nuit de samedi à dimanche 27 juillet. Les victimes ont été prises par surprise, rapportent des témoins. D'autres corps ont été découverts dans des maisons et commerces incendiés non loin de l'église, y compris celui d'un homme calciné retrouvé dans un camion incendié par les assaillants. La population de Komanda s'est réveillée sous le choc en apprenant cette tragédie qui a frappé ce centre commercial. Des habitants se sont rendus sur place pour identifier les victimes et constater les dégâts. « Ces attaques ciblées contre des civils sans défense, notamment dans des lieux de culte, sont révoltantes et contraires à toutes les normes du droit de l'homme et du droit international humanitaire. La Monusco continuera d'agir sans relâche aux côtés des autorités congolaises pour protéger les populations civiles conformément à son mandat », a



fait savoir, Vivian van de Perre, Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général de l'ONU, chargée de la Protection et des opérations et Cheffe par intérim de la Monusco.

**Libération de 27 agriculteurs accusés de violation des limites du parc des Virunga au Nord-Kivu.** Le tribunal de paix de Beni, a libéré le 25 juillet 2025, 27 agriculteurs arrêtés depuis le 8 juillet pour avoir exercé des activités agricoles dans la vallée de Mwalika, située en zone agricole de Graben, territoire de Lubero, en violation des limites du parc national des Virunga, selon l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN). Saidi Balikwisha Emile, député du territoire, engagé pour leur défense, a appelé le gouvernement à constituer une commission d'experts chargée de clarifier précisément les frontières du parc, de Rutshuru à Lubero jusqu'à Beni. Cette démarche viserait à éviter de futurs incidents similaires et à favoriser une cohabitation pacifique entre les populations riveraines et les autorités du parc.

**Au moins 10 personnes tuées par balle et plus de 65 maisons cambriolées en trois semaines à Goma,** selon le quatrième numéro de la publication citoyenne Goma Hebdo Plus. Le rapport pointe également d'autres formes de violences et entraves perturbant la vie des habitants, notamment les arrestations arbitraires de jeunes lors d'opérations de bouclage ainsi que l'imposition de taxes jugées exorbitantes. Par ailleurs, la récente paralysie des activités du marché central de Virunga, provoquée par une protestation des commerçants contre la surtaxation imposée par la rébellion du M23, n'est pas qu'un simple fait économique. Ce mouvement de contestation populaire traduit un appel urgent à la restauration de l'autorité de l'État dans cette région en proie à l'insécurité. Ce rapport citoyen souligne ainsi l'impérieuse nécessité de mesures concrètes pour inverser cette tendance alarmante et garantir la sécurité et la stabilité dans la région de Goma, sous occupation des rebelles de l'AFC/M23 depuis plus de 6 mois.

**Déclaration de Doha : selon l'AFC/M23, la restauration de l'autorité gouvernementale renvoie à un nouvel ordre politique et non fixer le regard sur les espaces sous son contrôle.** Au cours d'une conférence de presse organisée vendredi 25 juillet à Goma, Benjamin Mbonimpa, secrétaire exécutif de l'AFC/M23 a explicité les différents points de la déclaration de principes signée à Doha sous la médiation du Qatar. Concernant la restauration de l'autorité gouvernementale dans les zones occupées par la rébellion, M. Mbonimpa souligne "qu'il s'agit du nouvel ordre politique, c'est-à-dire l'accord qui sera signé va définir qu'est-ce qu'on appelle autorité de l'État, qui sont les animateurs" Pour l'AFC/M23, la restauration de l'autorité de l'État ne se fera pas avec l'actuel gouvernement. "L'accord qui sera signé définira les modalités, les étapes et le calendrier de la restauration de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national. **Fédéralisme, meilleure type de gestion de la RDC.** Dans le même registre lié au point sur la restauration de l'autorité de l'État, Benjamin Mbonimpa a révélé que son mouvement a prévu de faire des propositions notamment sur le fédéralisme. "Dans ce point de restauration de l'autorité de l'État, ce qu'ils ne vous ont pas dit, est qu'à Doha nous avons discuté sur les différentes réformes qui auront lieu pour une bonne gouvernance et nous allons proposer des réformes qui vont dans le sens d'améliorer le quotidien des congolais et aussi booster l'économie et le développement de notre pays. Par exemple, nous allons parler sur le fédéralisme, nous n'en cachons pas, nous pensons que c'est la meilleure forme de l'État qui puisse arriver afin de faire décoller ce pays qui 65 ans durant a pataugé dans la boue", a révélé le secrétaire exécutif de l'AFC/M23. Et de poursuivre : "C'est l'une des causes profondes du conflit et nous devons travailler sur cela avec méthode, responsabilité afin de mettre à côté cette gouvernance chaotique qui a élu domicile dans les chefs des animateurs qui sont à Kinshasa. Donc la restauration de l'autorité de l'État c'est la finalité du processus après avoir signé un accord et traité et résolu toutes les causes profondes du conflit, ce n'est pas au 17 août comme certains pensent et vous disent qu'ils seront à Goma le 17 aout, je pense que cela viendra lorsque nous aurons déjà résolu toutes les causes profondes du conflit, ça viendra je pense quand on aura épousé toutes les voies nécessaires qui mettent le pays sur le rail et ça ne sera pas avec le gouvernement qui est à Kinshasa". (**Actualité.CD**)

**Lundi 28 juillet.**

**Ituri : Komanda se vide après une attaque meurtrière des ADF, une nouvelle vague de déplacés afflue vers Bunia.** Depuis l'attaque survenue autour de minuit, plus de la moitié de la population a quitté Komanda. Certains prennent la route vers Kisangani, d'autres vers Bunia, parfois à pied, à moto ou dans des taxis surchargés. Les forces conjointes Fardc-UPDF ont intensifié leur présence dans la zone, apportant tant soit peu un réconfort à ceux restés sur place, mais la peur persiste. Les activités économiques sont totalement à l'arrêt : marchés, boutiques, pharmacies et même les églises sont restées fermées. Les agriculteurs n'ont plus accès à leurs champs. **Une nouvelle vague de déplacés déferle sur Bunia.** Cette nouvelle attaque sanglante survient dans un contexte où, plus de 20 000 récents déplacés venant du territoire de Djugu, ont rejoint depuis plusieurs jours déjà des sites de fortune à Bunia et dans les environs. Ces mouvements massifs sont aussi liés à la montée de l'insécurité dans le territoire de Djugu, théâtre d'opérations militaires Fardc contre des groupes armés actifs. Ces déplacés, originaires de Nizi, Lopa et Centrale Solenyama, arrivent dans une détresse extrême: les sites existants sont saturés, les abris sont délabrés, les toilettes sont bouchées, l'accès aux soins et aux vivres est très limité. « Les nouveaux venus ne savent même pas où passer la nuit.



S'ils dorment en brousse, c'est par manque d'espace et par peur des attaques ». Selon la mairie de Bunia, plus de 2 400 déplacés vivent chez des familles d'accueil, elles-mêmes en grande précarité. La crainte d'épidémies, de mortalité liée au manque d'eau et de nourriture, pousse les responsables locaux et les acteurs humanitaires à lancer un appel pressant au gouvernement et aux partenaires internationaux. « Si personne ne réagit rapidement, nous risquons de subir des conséquences très graves ».

**Nord-Kivu : des hommes en uniforme accusés d'avoir violé 13 femmes en territoire de Beni en juillet 2025,** comprenant des éléments des Fardc ainsi que des membres de groupes armés locaux, au cours du mois de juillet 2025 dans la localité de Butuhe, groupement de Malio, en territoire de Beni (Nord-Kivu). Ces faits suscitent une grande inquiétude parmi les acteurs de la société civile locale et les organisations de défense des droits humains, qui condamnent fermement ces actes dégradants perpétrés par des forces supposées protéger la population. Le porte-parole du secteur opérationnel Sokola 1 Grand Nord des Fardc, a déclaré ne pas avoir été informé officiellement de ces incidents, mais s'est engagé à lancer une enquête pour établir la vérité. Il a réaffirmé la politique de tolérance zéro.

**1 079 341 candidats prennent part à la 58e session ordinaire de l'Examen d'État 2025**, dont près de 43 % de filles. Ils sont répartis dans 3 165 centres à travers le pays et 13 autres à l'étranger. Cette édition est marquée par plusieurs nouveautés, notamment la numérisation de l'inscription via une plateforme sécurisée. Le ministère de l'Éducation nationale a également mis en place deux centres modernes de scannage des copies, l'un à Mbuji-Mayi, l'autre à Lubumbashi. Grâce à la plateforme E-diplôme, chaque titre académique devient désormais infalsifiable, traçable et disponible à vie. Un simple QR code ou un lien sécurisé permet aux universités, ambassades et employeurs de vérifier l'authenticité d'un diplôme. Depuis sa toute première session en 1967, l'Examen d'État reste un pilier du système éducatif national et un rendez-vous annuel incontournable qui marque le parcours de centaines de milliers de jeunes en RDC.

**Vers un remaniement en RDC après une annonce du président en Conseil des ministres ?** C'est le président Félix Tshisekedi lui-même qui l'a laissé entendre. Deux changements sont prévus : une réduction du nombre de ministres et une ouverture à d'autres forces politiques. La réduction du train de vie de l'État est un engagement pris devant le Fonds monétaire international (FMI). Le gouvernement s'est engagé à réduire de 30 % les budgets de fonctionnement des ministères et institutions et à baisser les rémunérations des mandataires publics et chefs d'institutions. Sur le plan politique, ce remaniement répond aussi aux consultations menées il y a environ trois mois par Eberande Kolongele, le conseiller spécial du président en matière de sécurité. Par ailleurs, le chef de l'État a récemment reçu plusieurs membres de l'opposition. Objectif : constituer un front commun contre les auteurs des violences dans l'est du pays. Enfin, en février dernier, Félix Tshisekedi s'était montré critique vis-à-vis de certains cadres de l'Union sacrée, sa propre coalition. (**RFI**)

**Kindu : des femmes transforment les déchets plastiques en braises écologiques.** Samedi 26 juillet 2025, des femmes regroupées au sein de l'ONG Femmes Secouristes Para-ecclésiastiques ont organisé une vente publique de 600 kilos de ces braises, issues du recyclage, qui a rencontré un vif succès auprès de la population. Cette innovation locale combine ainsi développement durable, inclusion économique et lutte contre l'insalubrité, avec l'espoir d'un soutien renforcé pour élargir son impact.

**Ituri : suspension des activités à la paroisse Saint Jean de Capistran après une attaque de la milice Codeco.** Cette suspension fait suite à une violente incursion des miliciens Codeco, survenue le 21 juillet dernier. Lors de cette attaque, les assaillants ont saccagé l'église, profané le Très Saint Sacrement, vandalisé le sanctuaire marial ainsi que la résidence des prêtres. L'eucharistie a été répandue au sol, des objets liturgiques détruits et plusieurs biens matériels dérobés. Mgr Uringi qualifie cet acte de « gravement injurieux », contraire à la sainteté des lieux de culte, et souligne la nécessité d'une réparation canonique conformément au canon 1211 du droit de l'Église. La réouverture de la paroisse dépendra de l'évolution de la situation sécuritaire dans la localité de Lopa. Par ailleurs, les autorités diocésaines indiquent avoir saisi les autorités provinciales ainsi que la Monusco, exigeant l'ouverture d'une enquête en vue d'établir la justice.

### Mardi 29 juillet.

**Un mois après avoir été signé, où en est l'accord de paix entre la RDC et le Rwanda ?** Le 27 juin, Kinshasa et Kigali créaient la surprise : alors que l'est de la RDC était depuis des mois le théâtre d'une vaste offensive du groupe armé AFC/M23 soutenu par le Rwanda, les deux capitales signaient un accord de paix, sous l'égide des États-Unis. Paraphé à Washington en présence du secrétaire d'État américain, salué aussi bien pour son contenu que pour son calendrier ambitieux, le texte est censé créer un processus devant déboucher sur une nouvelle ère de stabilité dans la région des Grands Lacs. Pour l'heure, celui-ci n'en est encore qu'à l'étape technique. Sa première phase, dont l'objectif est d'échanger des renseignements pour lutter contre les FDLR, aurait dû être lancée 15 jours après la signature de



l'accord. Mais in fine, celle-ci ne pourra vraiment commencer qu'après la première réunion du mécanisme conjoint de sécurité - un dispositif qui réunit des délégués congolais et rwandais - dont la mise en place aurait dû être effective le 27 juillet au plus tard. ***Une réunion du comité de surveillance conjointe cette semaine à Washington.*** Si elle ne s'est toujours pas tenue, elle a finalement été programmée pour la semaine prochaine. Ce n'est qu'ensuite que les choses devraient commencer à bouger sur le terrain... En attendant cette échéance, une autre séquence importante est toutefois prévue cette semaine. Il s'agit de la réunion du comité de surveillance conjointe, structure qui joue un rôle clé puisque c'est elle qui doit recevoir les plaintes, examiner les accusations de violations de l'accord, résoudre les différends et, si nécessaire, proposer des mesures concrètes. Annoncé à Washington avec, autour de la table, les États-Unis, le Qatar, l'Union africaine, ainsi que des représentants congolais et rwandais, ce rendez-vous très stratégique pourrait donner le ton pour la suite. (RFI)

**Plusieurs quartiers privés d'eau potable depuis 7 jours à Kisangani en pleine épidémie de choléra.** Cette épidémie a déjà fait plus de 3 939 cas enregistrés et 254 décès dans 15 zones de santé sur les 23 que compte la province, Kisangani étant l'épicentre. Le manque d'eau affecte gravement les ménages et les infrastructures de santé, comme le centre de santé de Sayo où les malades sont contraints de puiser de l'eau dans des puits artisiaux, ce qui augmente les risques de contamination. Concernant l'origine de la panne qui cause ce manque d'eau, la Régie de distribution d'eau pointe une panne du câble électrique de la Société nationale d'électricité, Snel.

**Le CSAC alerte sur la faible représentation des femmes dans les médias congolais, ce constat ressort d'une enquête.** Présentée lors d'un atelier, cette étude d'une vingtaine de pages montre que les femmes sont rarement visibles dans des rôles professionnels, politiques ou sociaux qui brisent les stéréotypes traditionnels. La présidente de la commission technique du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC), a regretté cette situation et appelé les médias à renforcer leur engagement en faveur de l'équilibre des genres. Elle a invité les professionnels de la presse à se mobiliser pour promouvoir une image plus représentative et égalitaire de la femme dans les médias.

**Maniema : 18 538 candidats dont un nombre record de filles à l'Examen d'État 2025.** Dans la province du Maniema, cet examen qui marque une étape cruciale pour des milliers de jeunes aspirants a enregistré cette année une participation record avec un total de 18 538 candidats, dont 7 186 filles, répartis dans 51 centres. Un chiffre en nette augmentation par rapport à l'année précédente, qui comptait 13 598 finalistes (dont 5 249 filles).

**RDC-Zambie : démarrage des travaux de la route stratégique Likasi–Solwezi.** D'une longueur de 160 km, cette route en béton bitumé vise à désengorger les axes traditionnels comme Kasumbalesa et Sakania, tout en ouvrant un nouveau corridor économique entre la RDC et l'Afrique australe. Le projet inclut également la construction d'un port sec à Kikoyo-Mwabesa, capable d'accueillir jusqu'à 1 000 véhicules, ainsi que trois postes de péage. Le coût total des travaux est estimé à 230 millions USD, entièrement financés par le gouvernement central, avec une durée d'exécution prévue de trois ans.

**La RDC et l'Union européenne s'accordent sur plusieurs réformes du secteur de la justice** Le 29 juillet, le ministre de la Justice ad intérim, Samuel Mbemba, a échangé sur ces enjeux avec la délégation de l'Union européenne en RDC. Plusieurs sujets ont été abordés lors de cette rencontre, parmi lesquels : la lutte contre la criminalité internationale, notamment le crime d'agression, la problématique de l'exécution des décisions des juridictions internationales, la bancarisation des frais judiciaires, ainsi que diverses autres thématiques liées aux réformes du secteur judiciaire. Ils se sont également accordés sur le lancement de plusieurs projets dès le mois d'août prochain.

**Les évêques catholiques de la RDC condamnent l'attaque «ignoble» des rebelles ADF,** contre la paroisse Bienheureuse Anuarite Komanda, dans le diocèse de Bunia. Ils déplorent que ce massacre survienne à peine une semaine après la profanation de l'église paroissiale de Lopa, dans le même diocèse. Ils expriment leur « indignation face à la persistance de telles violences dans une province placée sous état de siège depuis plusieurs années », où les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et celles de l'Armée de défense du peuple ougandais (UPDF), ainsi que la présence pluri-décennale de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en RDC (MONUSCO), sont déployées. « Paradoxalement, c'est précisément dans ces provinces que nous assistons continuellement à des massacres et enlèvements de civils. Malheureusement, ce fléau récurrent de violations des droits humains semble être devenu banal, alimentant simplement la chronique des médias locaux et internationaux », déplorent les responsables de l'Église catholique. Face à cette « grave violation de la dignité humaine par des assaillants identifiés uniquement comme ADF islamistes, organisation terroriste parmi la nébuleuse des groupes armés qui ravagent l'est de notre pays », les membres de la CENCO appellent à la « mise en œuvre urgente » du Pacte social pour la paix et la coexistence harmonieuse en RDC et dans les Grands Lacs, une initiative conjointe de la CENCO et de l'Église du Christ au Congo. « Nous confions à la miséricorde de Dieu les personnes innocentes qui ont perdu la vie au



cours de ces attaques. Nos pensées vont également aux blessés et à toutes les personnes affectées par ces actes de violence ». (ACI Africa)

**Mercredi 30 juillet.**

**Pas de structure sanitaire à Lopa pour soigner les habitants qui retournent.** Lundi dernier, les miliciens Codeco ont pris d'assaut l'hôpital général de Tsiku, une structure qui accueillait en moyenne un millier de patients chaque mois. Ils ont emporté médicaments, matériel médical et même les matelas. Même scène au centre de santé catholique de Lopa, d'une capacité d'accueil de vingt-cinq malades. Là aussi, tout a été emporté, selon l'abbé curé Deogracias Dhedonga, qui affirme son inquiétude. Malgré ces conditions, la localité de Lopa commence à se repeupler. Plus de 10.000 habitants, déplacés par les violences, rentrent petit à petit. Mais sans structures de santé, leur survie reste en danger.

**Appel à la protection des espèces rares après l'abattage d'un chimpanzé échappé du parc des Virunga,** par des jeunes du quartier Masosi, dans la commune rurale d'Oicha, située à une trentaine de km de Beni. Selon les services communaux, l'animal s'est échappé du parc avant de rejoindre une zone habitée. Pris de panique ou par méconnaissance, des jeunes l'ont abattu dimanche dernier, provoquant l'indignation des autorités locales et des défenseurs de l'environnement. Le chef du service environnemental invite les habitants à alerter immédiatement les services compétents en cas de présence d'animaux sauvages hors de leur habitat naturel, plutôt que de recourir à la violence ou à la panique.

**La traite des êtres humains reste une menace mondiale alimentée par le crime organisé, selon l'ONU.** Entre 2020 et 2023, plus de 200. 000 victimes ont été détectées dans le monde, ce qui n'est que, selon l'ONU, la partie émergée de l'iceberg. Le nombre réel de cas non signalés serait bien plus élevé. D'après les Nations unies, les réseaux criminels organisés sont à l'origine de cette situation de victimisation et d'exploitation, en utilisant les flux migratoires, les chaînes d'approvisionnement mondiales, les lacunes juridiques et économiques et les plateformes numériques pour faciliter la traite transfrontalière à grande échelle. Ils tirent profit du travail forcé, de l'exploitation sexuelle et de la coercition dans le cadre d'activités criminelles, telles que les escroqueries en ligne et le trafic de stupéfiants. Malgré certains progrès, les réponses de la justice pénale ne suffisent pas à lutter contre ce crime qui évolue rapidement.

**Depuis l'accord de paix avec le Rwanda, les États-Unis misent sur la coopération avec l'armée.** La position américaine repose sur trois convictions. D'abord, la crise dans l'est de la RDC est perçue comme extrêmement complexe, mêlant acteurs étatiques, non étatiques et des groupes armés qui menacent la stabilité régionale. Ensuite, Washington estime que ce conflit ne peut pas être réglé uniquement par des moyens militaires. Enfin, la paix ne peut pas être imposée de l'extérieur, mais doit émerger d'un processus régional, soutenu par une pression internationale cohérente. Sur le terrain, les États-Unis privilégient donc une approche indirecte et un soutien ciblé au système de défense congolais. Ainsi, ils misent sur la formation, la coordination et la professionnalisation des forces armées, plutôt que sur une intervention militaire. Des échanges techniques ont déjà eu lieu sur la gestion des ressources humaines, la chaîne de commandement, le droit international humanitaire ou encore la lutte contre les groupes armés transfrontaliers.

**Intérêts économiques.** Un autre axe de travail porte sur le renforcement de la coopération militaire régionale, notamment avec les pays voisins de la RDC. Et dans les faits, la présence américaine suit les priorités économiques. Washington entend sécuriser ses investissements, en particulier autour du corridor de Lobito, qui traverse la RDC et l'Angola. L'objectif est de renforcer la capacité des forces locales à protéger ces infrastructures clés. Mais à ce stade, la coopération militaire entre les États-Unis et la RDC reste limitée, surtout si l'on compare à d'autres pays africains. Par exemple, l'Angola vient d'intégrer le State Partnership Program — un dispositif de coopération directe avec une Garde nationale américaine. En Somalie, les États-Unis forment même des unités spéciales, fournissent un appui quotidien et participent activement à la lutte contre al-Shebab et l'État islamique. (RFI)

**Nord et Sud-Kivu : le PNUD lance un plan d'urgence humanitaire et sécuritaire à 25 millions USD.** Selon le chef du bureau terrain du PNUD à Goma, ces projets d'une durée de six mois, visent principalement les populations affectées par le conflit armé, notamment : les déplacés internes, les retournés dans leurs communautés, les communautés hôtes. **Axes d'intervention.** Le plan prévoit : un accompagnement digne des retournés, souvent rapatriés de manière précipitée, la promotion de la cohabitation pacifique avec les communautés hôtes, la protection contre les violences, particulièrement celles ciblant les femmes déplacées, le soutien à la réhabilitation ou à la construction d'abris durables et semi-durables, l'installation d'infrastructures sociales de base, comme des "maisons des femmes", le relancement des filières économiques locales. « Il s'agit de permettre aux collectivités de redémarrer et de se reconstruire ».

**Jeudi 31 juillet.**



**Début de la phase de généralisation de la facture normalisée ce vendredi en RDC.** Dans le cadre de cette réforme, chaque contribuable sera équipé d'un Dispositif électronique fiscal (DEF), lequel transmettra en temps réel les données relatives aux prélevements de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à la Direction générale des impôts (DGI). Le ministre s'est réjoui du succès de la phase pilote, déjà jugée concluante. Selon lui, cette nouvelle étape consistera essentiellement à doter les entreprises de dispositifs fiscaux permettant à la DGI de recevoir automatiquement les informations sur les montants de TVA figurant sur chaque facture émise. Ce système permettra un meilleur suivi des opérations de déduction de la TVA, en analysant simultanément la TVA collectée et la TVA déductible, afin de dégager le montant net à verser à l'administration fiscale.

**Le Gouvernement débloque plus de 8 millions USD en faveur de 1 047 retraités de la MIBA.** Conformément à la décision prise lors du Conseil des ministres du 23 août 2024, le processus de relance de la Minière de Bakwanga (MIBA) entre dans sa phase de croisière avec la signature de ce protocole, comme l'explique la coordonnatrice de l'Unité de gestion du projet d'appui financier de l'État pour la relance de la MIBA. Les principaux bénéficiaires de ce projet, à savoir les retraités de la MIBA, ne cachent pas leur joie en apprenant cette bonne nouvelle. Tout en se réjouissant de l'aboutissement heureux de ce processus, le président de la délégation syndicale nationale de la MIBA formule, par ailleurs, un plaidoyer en faveur du personnel actif de cette entreprise minière.

**Visite de réconfort du ministre Jacquemin Shabani auprès de 8 583 réfugiés congolais à Brazzaville,** déplacés suite aux violences survenues à Yumbi en 2018. Lors de cette visite, ministre de l'Intérieur Jacquemin Shabani a exprimé la solidarité de la Nation et réaffirmé l'engagement du Gouvernement congolais en faveur de la paix et de la cohésion entre les communautés. Il a annoncé l'organisation imminente d'un forum de paix dans la province du Maï-Ndombe, dans le cadre de la politique nationale de règlement des conflits, visant à instaurer une pacification durable des territoires concernés. Cette démarche s'inscrit comme une condition essentielle pour garantir un retour volontaire, sûr et digne des réfugiés dans leurs villages d'origine. « La paix avance vers vos villages. Vous pourrez, le moment venu, y retourner volontairement et en toute sécurité », a-t-il déclaré.

**Réflexion sur la prévention des conflits fonciers à l'origine de la prolifération des groupes armés en Ituri.** Des chefs coutumiers, des agents des services du cadastre, ainsi que les autorités locales des territoires de Djugu, Irumu et de la ville de Bunia se sont réunis du 28 au 29 juillet, pour réfléchir aux causes des conflits dans la province, où les conflits fonciers figurent parmi les principaux moteurs des violences armées et de la prolifération des groupes armés. Ces assises ont été organisées par l'ONG Action pour la paix et la concorde (APC), avec l'appui de l'Union européenne. La cheffe de projet à l'ONG APC, a souligné lors des discussions que près de 80% des conflits en Ituri sont liés à des questions foncières. Ces litiges sont à la base de nombreuses violences communautaires et servent souvent de justification à certaines milices, qui revendiquent la récupération des terres ancestrales. Selon le coordinateur de la société civile en Ituri, renforcer les compétences des autorités locales dans la gestion des conflits fonciers constitue une avancée vers une pacification durable de la province. Il partage également le constat que ces conflits sont à l'origine de nombreuses violences armées. La même formation est prévue dans les prochains jours dans les territoires d'Aru et de Mahagi.

**Violents combats entre l'AFC/M23 et plusieurs groupes armés locaux à Masisi,** dans un contexte de traque menée par le M23 contre des présumés rebelles des FDLR et leurs éventuels alliés depuis plusieurs semaines, exacerbant la crise humanitaire dans la région, selon des sources locales. Cette escalade intervient plus de dix jours après la signature à Doha d'un accord de principe entre le Gouvernement et l'AFC-M23. Dans un télégramme daté du 21 juillet dernier et rapporté par plusieurs médias, le commandement de la troisième zone de défense de l'armée congolaise a ordonné à ses troupes de s'abstenir d'attaquer le M23, tout en autorisant une riposte vigoureuse en cas d'agression. Des sources dans les territoires de Masisi, Rutshuru et Walikale craignent une aggravation du conflit. Selon elles, cette directive arrive alors qu'on constate un renforcement des positions de l'AFC-M23 depuis le 29 juillet dans les localités de Kateku et Buleusa, groupement Ikobo, territoire de Walikale. Parallèlement, la rébellion mène des opérations de traque ciblant des éléments des FARDC se poursuivent dans le territoire de Rutshuru qu'elle occupe, occasionnant de nombreuses victimes civiles.

**Présentation de la feuille de route de la RDC pour la Conférence sur le climat, COP 30.** À la 30<sup>e</sup> Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, prévue à Belém, au Brésil, la République démocratique du Congo entend consolider son alliance avec le Brésil et l'Indonésie, a déclaré la ministre d'État en charge de l'Environnement, Ève Bazaïba. La patronne congolaise de l'Environnement a indiqué que la RDC soutiendra, lors de ces assises de Belém, l'adoption d'un fonds perpétuel pour les forêts tropicales ainsi que la mise en place de mécanismes de paiement pour les services environnementaux. La ministre d'État a invité toutes les parties



prenantes à s'investir pleinement pour assurer une participation réussie de la RDC à ce forum. Le gouvernement, tout comme les partenaires au développement, souhaite que la délégation congolaise parle d'une seule voix lors des assises de Belém, prévues du 10 au 21 novembre prochain. La COP 30 servira à l'adoption de décisions majeures qui orienteront l'action climatique dans les années à venir. Les enjeux porteront notamment sur l'intensification des engagements en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, sur la justice climatique, ainsi que sur la protection des forêts tropicales et des droits des populations autochtones.

**RDC: le CNSA recommande au gouvernement de faire surseoir le procès contre Kabila, «qui risque de fracturer la nation».** Dans un communiqué, le Conseil National de Suivi de l'Accord et du Processus Électoral (CNSA) qui tient sur la paix, propose : «En ce moment où les Congolais ont les yeux tournés vers un dialogue national inclusif où les filles et fils de ce pays vont se retrouver pour débattre de la crise multiforme que traverse le pays, le CNSA juge inopportun l'ouverture du procès devant la Haute Cour militaire contre l'ancien Président de la République, Joseph Kabila Kabange, ce qui risque de fracturer la Nation, en nous divisant davantage, nous éloignant ainsi des objectifs tant attendus dudit dialogue. Le CNSA recommande au Gouvernement de faire surseoir le procès contre l'ancien Président de la République, estimant que toutes ces questions seront versées au Dialogue qui prendra des décisions qu'il jugera utiles pour l'intérêt supérieur de la Nation. Le souci majeur du CNSA est de voir le Président en exercice et l'ancien Président se surpasser en pensant aux souffrances de la population et pour ne pas hypothéquer les futures alternances politiques dans notre pays», lit-on. Rappelant la première alternance politique que les deux hommes ont rendue possible, le CNSA reconnaît que «ces deux grandes personnalités ont fait naître un grand espoir dans l'esprit du peuple congolais que la RDC entrerait définitivement dans le concert des nations démocratiques...». Ouvert vendredi 25 Juillet dernier, le procès contre l'ex chef de l'État, absent, a été renvoyé à ce vendredi 31, peu après la constitution de la partie civile de la République. Les avocats ayant fait cette constitution à l'audience ont sollicité une remise pour leur permettre de compulser les pièces du dossier et préparer leurs défenses. Demande à laquelle la Haute cour a accédé et a renvoyé l'affaire. Le ministère public a demandé que Kabila qui n'est pas présent au procès soit jugé par défaut. Sa famille politique à Kinshasa dénonce «un théâtre, une mise en scène visant à écarter un acteur politique majeur à la place d'une démarche pour la paix et la cohésion nationale». Une deuxième audience dans cette affaire a eu lieu ce jeudi 31 juillet. Des procès-verbaux ont été lus et preuves visuelles projetées. (**Actualité.CD**)

